

Risque de maltraitance et risque d'erreur

Les services de protection de l'enfance ne sont pas toujours bien préparés pour évaluer ce qui relève de la maltraitance et ce qui relève des particularités des troubles du spectre autistique. C'est pourquoi une [nouvelle fiche action](#) vient d'être publiée en annexe du 3ème Plan Autisme.

L'Infirmière Magazine a demandé à ce sujet une interview à Patrick Sadoun, président du RAAHP. Des extraits ont été publiés en septembre 2016. Voici cette interview, dans son intégralité.

L'aide sociale à l'enfance (ASE) et les personnes autistes

Y a -t-il un vrai problème de placements et signalements abusifs concernant des enfants autistes, TSA ou TED ?

Si oui, quel est le problème ?

A ma connaissance il n'y a pas d'étude précise sur le nombre de personnes autistes, ou d'enfants de personnes autistes placés par les services sociaux. Nous ne disposons pas non plus de statistiques sur le nombre de plaintes de familles.

Au RAAHP nous n'avons eu connaissance que d'un cas de placement des petits enfants d'une de nos adhérentes. Il s'agit des 2 enfants d'une femme autiste asperger, suffisamment autonome pour pouvoir vivre en couple mais pas assez pour pouvoir, selon les services sociaux, s'occuper « correctement » de ses deux enfants. Les rapports avec les parents et les grands parents ont été très tendus avec la première équipe de travailleurs sociaux mais cela s'est nettement amélioré avec la seconde. La différence tient au positionnement de l'une et de l'autre :

- Dans le premier cas on considérait qu'il s'agissait essentiellement de protéger les enfants de parents considérés comme incapables.

- Dans le second l'importance de maintenir le lien familial était prise en considération. Le soutien de la mère, du père et des grands-parents dans cette situation très difficile faisait partie de la mission des services sociaux.

Le débat actuel vous semble-t-il poser correctement le problème, pourquoi ?

On peut et on doit comprendre les craintes des familles. Le personnel des crèches, des écoles ou d'autres institutions qui ne connaissent pas l'autisme peuvent, dans certaines circonstances, croire à tort que des enfants sont maltraités. Par exemple, avec des enfants qui s'automutilent, ce qui est impensable pour des gens qui n'ont jamais été confrontés à ces troubles. Un enfant qui arrive un matin dans son institution avec des blessures n'a pas forcément été frappé par ses parents.

Mais cela peut aussi être le cas. La maltraitance est malheureusement un phénomène trop répandu et les familles de personnes autistes n'en sont pas immunisées. Au contraire, avec un enfant qu'on ne comprend pas, qui vous empêche de dormir et qui vous pousse à bout, les risques de dérapage sont réels. Pour les minimiser il faudrait que les familles soient davantage soutenues et disposent de possibilités de répit. C'est très rarement le cas.

Mais même dans les situations les plus extrêmes, où les enfants sont en réel danger, le maintien du lien parents/enfants devrait être préservé sous une forme ou une autre. Quand on voit l'importance pour des enfants nés sous X de connaître leurs géniteurs on comprend qu'il faut tout faire pour éviter de détruire ce lien primordial.

La nouvelle annexe au plan autisme va-t-elle changer la donne ?

Ce texte va dans le bon sens. Tout ce qui peut faire mieux connaître la réalité de l'autisme va dans le bon sens. La mise en œuvre de ces mesures pourra sans doute éviter quelques erreurs. Mais ce n'est pas qu'une question d'information ou de formation.

Quelles seraient, selon vous, les pistes à creuser pour améliorer la situation ?

Il faudrait d'abord rendre moins insupportable la vie quotidienne de beaucoup de familles. C'est un très vaste chantier où il reste énormément de choses à faire, en particulier en créant suffisamment de places adaptées pour qu'aucune famille ne reste « sans solution ».

Il faudrait apporter un soutien pratique et un soutien psychologique aux parents qui le souhaitent.

Il faudrait aussi que la protection de l'enfance n'ait pas pour principale priorité d'éviter tout risque de maltraitance en retirant les enfants à leurs parents au moindre doute. Certains affirment que c'est toujours ainsi que cela se passe. Nous n'avons pas d'éléments pour porter un jugement aussi catégorique.

Enfin, dans ces situations infiniment douloureuses, tout devrait être fait pour apaiser le mieux possible les souffrances de tous les protagonistes.

Le 10/07/2016

Patrick Sadoun